

Le CREGENE est concerné par la préservation de 7 races animales et 3 espèces végétales domestiques menacées du Marais Poitevin:

- Le baudet du Poitou
- Le cheval de trait poitevin
- La vache maraîchine
- La mule poitevine
- La chèvre du Poitou
- La poule de Marans
- Les oies blanches et grises du Poitou
- L'angélique
- Pommes et poires du grand-ouest

Un constat des actions

Délaissant la traction animale, l'agriculture moderne a fait reposer l'approvisionnement alimentaire mondial sur des races et des variétés très productives, obtenues grâce à d'ambitieux programmes de sélection. Il était urgent d'intervenir pour sauvegarder des variétés animales et végétales.

Un patrimoine vivant

Ces espèces délaissées constituent un réservoir génétique unique, fruit de plusieurs siècles de sélections.

Un passé riche d'avenir

Les races et variétés qui ont pu être sauvées représentent, pour demain, un formidable potentiel socio-économique, bénéficiant de l'émergence d'une agriculture plus extensive et respectueuse de l'environnement, et d'un regain d'intérêt de la part des consommateurs, en mal d'authenticité.

Une identité régionale

Grâce à une gestion durable de son territoire, le marais poitevin peut forger son identité sur la richesse de sa biodiversité génétique.



Carpocapse à l'oeuvre !

3/ Carpocapse

C'est le temps des récoltes, et comme chaque année vous constatez qu'une partie de vos fruits est attaquée par ce petit ver (en fait une chenille) du fameux carpocapse, ennemi numéro 1 du verger. La présence de ce bio-agresseur est particulièrement importante cet automne, contrairement à la maladie de la tavelure (ennemi numéro 2). Les conditions météorologiques que nous avons connues cet été expliquent cette situation. Peu de pluie, des températures globalement douces...tout était réuni pour que vous ayez, comme dans le verger de Pétré les mêmes désordres sanitaires.

Le papillon Carpocapse, pour se 'promener' dans le verger (en fait il vole), nécessite de disposer de températures

crépusculaires supérieures à 15°C, les pontes ont lieu rapidement s'il fait 23-25°C, pour une humidité aux alentours de 70 à 75%, par temps calme et non pluvieux. Autant dire qu'à

partir du mois d'avril, les risques deviennent importants. L'éclosion de la larve, qui sera responsable des dégâts se fera elle aussi sous la dépendance des températures, et pour des moyennes de 25°C dans la

journée, en 6 jours environ celle-ci sortira de l'œuf, et après une balade de deux jours sur les jeunes fruits pénétrera à l'intérieur. Globalement, début juillet cette larve, après évolutions sera elle-même devenue un papillon, ...et si les conditions climatiques le permettent, un deuxième vol aura lieu, et donc une nouvelle attaque des fruits, et dans notre clemente région...un troisième vol pourra être observé fin août. Nous habiterions cette belle région qu'est la Normandie, verte et un peu plus pluvieuse, notre 'calvaire' se résumerait à une seule, exceptionnelle et de deux 'agressions'.

Alors que faire ?

Lorsque les conditions sont réunies et que vous souhaitez limiter les dégâts vous pouvez employer un produit biologique dont la

composition est constituée d'une bactérie qui porte le nom de *Bacillus thuringiensis*. Proposé couramment dans le commerce, sans être une assurance tous risques, ce produit à pulvériser sur le feuillage et les fruits limitera les dégâts observés.

Pour anticiper la lutte et estimer les risques d'attaque vous pouvez également poser des bandes pièges de carton ondulé. La bande de carton ondulé est posée sur le tronc des arbres. (ondulations à l'intérieur), fixée par des agrafes ou du fil de fer. Elle va servir de refuge aux larves qui pourront s'y loger pour effectuer leur nymphose en cours de saison ou pour tisser leur cocon pour passer l'hiver (fin de saison). Il suffit de retirer les bandes et de les brûler pour éliminer les futurs carpocapses.

Mode d'emploi

Enroulez la bande de carton ondulé autour du tronc de l'arbre à environ 20 cm du sol en faisant chevaucher les deux extrémités. Mise en place de début juin à fin octobre.

Enfin un nichoir dans le jardin complètera parfaitement ce dispositif, et pour les plus chanceux, si une ou deux poules en liberté dans le jardin sont tolérées alors le carpocapse ne sera plus qu'une curiosité qu'il sera bon de protéger enfin...

Afin que biodiversité dure !

Votre adhésion arrive à son terme

Pensez à la renouveler !

